

Cher.e.s étudiant.e.s de Master 1 et Master 2,

Comme nous vous l'indiquions lors du précédent courrier, les soutenances de vos mémoires en M1 et en M2 ainsi que des rapports de stage pour les deux sessions, ne pourront pas avoir lieu en présentiel cette année. Nous avons donc décidé en équipe pédagogique, les aménagements suivants :

A propos des mémoires :

- Pour le Master 1 : la soutenance se fera par Teams, avec votre enseignant de séminaire uniquement.
 - Pour le Master 2 : la soutenance se fera par Teams, en présence de votre enseignant de séminaire et d'un autre enseignant titulaire. Ce dernier n'aura pas lu votre travail cette année. C'est pourquoi nous vous demanderons de présenter votre travail de recherche de manière approfondie et complète en une quinzaine de minutes.
- Votre directeur/rice va créer un espace Teams afin que vous puissiez y déposer votre mémoire. Ainsi, le co-jury aura la possibilité de le consulter pendant la soutenance.

Cette soutenance orale inédite par rapport aux années précédentes, peut, si vous le souhaitez, s'accompagner d'une présentation powerpoint (le logiciel Teams permet un partage d'écran). Cet exercice sera par ailleurs très formateur pour vos éventuelles futures interventions dans des colloques et présentations de travaux durant des journées d'études.

A propos des rapports de stage :

- Pour le Master 1 : la soutenance se fera par Teams avec votre enseignant de régulation.
 - Pour le Master 2 : la soutenance s'effectuera également par Teams, en présence de votre enseignant de régulation et d'un autre enseignant de l'équipe pédagogique. Traditionnellement, comme vous le savez, nous sollicitons également la présence du référent de votre stage. Etant donné le contexte, il sera difficile de mobiliser les professionnels de santé.
- Bien que ce dialogue entre les référent.es de stage, les étudiant.es et les enseignant.es, s'avère fructueux, ce contexte exceptionnel de crise sanitaire nous oblige à renoncer à leur présence cette année-ci, ce que nous regrettons beaucoup. Cependant elles et ils seront sollicité.es afin de nous envoyer leurs appréciations de manière très détaillée par courriel. Nous allons leur préparer un courrier à leur intention en ce sens.

Comme pour le cadre posé pour les mémoires, votre enseignant de régulation va créer un espace Teams afin que vous puissiez y déposer votre rapport de stage. La consultation sera donc possible durant la soutenance.

Pour les étudiants ne pouvant soutenir en session 1 ou 2, nous avons fait remonter des demandes pour des jurys plus tardifs mais nous n'avons pas encore de réponse officielle. Il reste également à régler, pour les M2, la question du document officiel et nécessaire (PV de soutenance signé par le référent.e de stage, l'enseignant de régulation et le tiers institutionnel) pour que vous vous rendiez à l'ARS et disposiez d'un numéro ADELI. Nous devons vous le fournir mais actuellement, il reste question d'un original qui ne peut se penser qu'après le déconfinement. Nous sommes en attente de réponses du ministère sur ce point.

Nous vous souhaitons le meilleur pour vous et une bonne fin d'année universitaire, malgré la situation difficile, et restons à votre disposition si vous souhaitez des précisions.

Bien à vous,

Guillemine Chaudoye, Clémence Dayan, Marion Feldman, Nathalie de Kernier, Mathilde Laroche Joubert, Hubert Lisandre, François Pommier, Hélène Riazuelo, Régine Scelles, Sara Skandrani